

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
7 juillet 2011

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie le 7 juillet 2011 à 18 h 30 sous la présidence de Mme BOUGIS, Maire.

Etaient présents : M. LAUNEY, M. SAILLARD, , M. LECARPENTIER, Adjoints;
Mme DUCHEMIN, M. BOSQUET, M. BRETON, M. TOLLEMER, ,
M. LE FORESTIER, Pierre PICHON M. BAILLEUL
Formant la majorité des membres en exercice

Absent(s) excusé(s): Mme CHATEL (pouvoir F. Bougis) M. BAMEUL (pouvoir P.Pichon)

Absent(s) non excusé(s): Corine BEAUGÉ

Secrétaire de séance : Richard Lecarpentier

**AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE
ETABLI PAR LE PREFET DE LA MANCHE**

Le Préfet de la Manche a transmis pour avis le schéma départemental de coopération intercommunale, SDCI, qui a été présenté le 29 avril dernier à la commission départementale de coopération intercommunale.

Ce schéma propose une fusion de la Communauté de Communes du Bocage Valognais, à laquelle Sottevast vient d'adhérer à effet au 1^{er} janvier 2012, avec la Communauté de Communes du Canton de Bricquebec.

Le Conseil Municipal a pris connaissance du SDCI et de l'étude de faisabilité réalisée.

Après échanges, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** la fusion entre la Communauté de communes du Bocage Valognais et celle du canton de Bricquebec, composées majoritairement de communes rurales éprouvant les mêmes besoins pour leur évolution.

- **Emet** un avis réservé quant à la constitution d'un territoire plus élargi.

DENONCIATION CONVENTIONS AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BRICQUEBEC

Considérant l'adhésion de la commune à la Communauté de Communes du Bocage Valognais à compter du 1^{er} janvier 2012, l'assemblée dénonce à compter de cette même date, les conventions qui lient la commune avec la communauté de communes de Bricquebec : tri et traitement des déchets ménagers – service incendie et secours

INFORMATIONS DIVERSES

- Activités sportives

Jean-Marie- BOSQUET fait part que les créneaux des primaires ainsi que celui des ados ont du être supprimés du fait d'effectifs insuffisants. Par contre les créneaux des 4-6ans sont très fréquentés.

- Convention chenil « Quatre pattes »

Le Conseil Municipal accepte la nouvelle convention avec le successeur de M. Equilbec de Brix

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 8 septembre à 18h30

Le Maire,
Françoise BOUGIS